



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Extension des compétences de Pontivy Communauté au transport public de personnes – avenants de substitution

DEL-2012-024

Numéro de la délibération : 2012/024

Nomenclature ACTES : Institutions et vie politique - intercommunalité

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 28/03/2012

Date de convocation du conseil : 22/03/2012

Date d'affichage de la convocation : 22/03/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : M. Yovenn BONHOURE

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Joël LE BOTLAN, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : Mme Anne-Marie GRÈZE par M. Loïc BURBAN, M. Jean-Luc LE BELLER par M. Alain LE MAPIHAN, M. Daniel LE COUVIOUR par M. Pierre GIRALDON, Mlle Julie ORINEL par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET

Était absent : M. Claude LE BARON

Extension des compétences de Pontivy Communauté au transport public de personnes – avenants de substitution

Rapport de Alain LE MAPIHAN

Le conseil municipal du 07/12/2011 a approuvé la délibération du conseil communautaire du 27/09/2011 portant extension des compétences de la communauté de communes, et les statuts de Pontivy Communauté modifiés.

Cette extension de compétences concernait notamment le transport public de personnes.

La commission permanente du conseil général, réunie le 16/03/2012, a autorisé, au 15/04/2012, la substitution de Pontivy communauté à la ville de Pontivy dans la convention de délégation de compétence du 07/11/96 et les 3 conventions d'exécution des navettes scolaires internes à Pontivy (POY1CT/CTM, POY1LP/Le Parc, POY1TA/Taillard).

La passation d'avenants est par conséquent nécessaire.

Nous vous proposons :

- D'autoriser le maire à signer les avenants de substitution et tous documents utiles par ailleurs

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 29 mars 2012

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**